

**Silence-Solitude
Retraite**

pour St Jean-Eudes

**Doc.Rech.no15
Nouvelle Édition (Nov.1999)**

Textes tirés des Oeuvres Complètes
de St Jean Eudes
suivis d'une Étude du P. C.Lebrun

**sur J.Eudes et Eudistes
dans l'oeuvre des Retraites spirituelles.**

par Jean-Rémi Côté, c.j.m.

cotejr8@videotron.ca

<http://www.liberius.net>

1a

Observations générales sur le Document-Silence

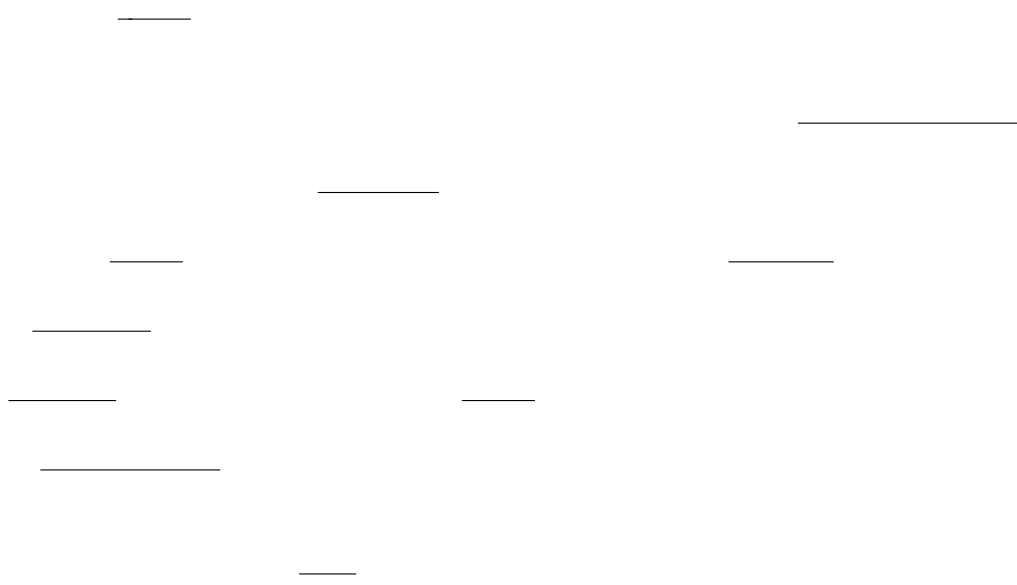
1) Il peut paraître curieux de parler de silence dans un monde à l'environnement pollué par le bruit, dans une société de mass-média tapageurs, dans un "village mondial" où les communications ne manquent pas, dans la "foule solitaire" où les gens sont si proches !

Et pourtant que de cris de douleur sans réponses, que de pauvretés sans échos, que d'appels sans retour, que de paroles sans signification ou sans oreilles, que de coeurs affamés, vides comme "le trou noir" de l'univers, parce qu'il y a peu de personnes pour écouter en silence ! Le silence aurait-il des oreilles, des yeux, un coeur et des mains ?

2) Pas un mot sur le silence dans le Royaume de Jésus !

3) Pendant la recherche, il nous a semblé qu'il fallait rapprocher le terme silence de celui de la solitude et de la retraite.

Jean-Rémi Côté, c.j.m. cotejr8@videotron.ca



2- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.29 Intro (P.Lebrun)

C'est exactement ce qui arrive dans l'ordre surnaturel .

Pour avoir sa règle et son principe en Jésus, la vie chrétienne n'en est pas moins, comme l'enseigne le concile de Trente , notre vie propre et personnelle. Nous la tenons de la libéralité du Sauveur, mais elle est à nous, et nous sommes les premiers intéressés à sa conservation et à son développement. Seulement, notre vie spirituelle ne se déroule pas dans **la solitude** de l'isolement. Elle est intimement liée à celle de tous les fidèles, et surtout à celle de Jésus, le divin chef dont nous sommes les membres.

Que nous y songions ou non, quand nous agissons chrétiennement, ce n'est pas seulement en notre nom que nous agissons, mais aussi au nom de Jésus-Christ, comme ses représentants, ses ambassadeurs, les continuateurs de sa vie, et notre action lui profite. Non qu'elle ajoute quelque chose à la plénitude de sa vie personnelle et qu'elle le perfectionne en lui-même, mais elle lui procure hors de lui cette extension de vie et ce complément de perfection que le chef trouve dans les membres dociles à son influence. C'est en ce sens que l'Église a pu être appelée par saint Paul la plénitude de Jésus-Christ, et que nous concourons tous, selon le mot de l'Apôtre à la perfection du divin Maître ¹.

p.58 Ibidem

Durant les deux années qui suivirent son ordination sacerdotale, il dut, pour refaire sa santé ébranlée, se retirer à Aubervilliers dans **la solitude** de Notre-Dame des Vertus. Là, il n'eut d'autre occupation que la méditation et la lecture de la sainte Ecriture dont il approfondit le sens. Il s'attacha surtout à étudier les Epîtres de saint Paul, et, au dire de M. Finel, un de ses premiers disciples, il en reçut de Dieu « une grande intelligence ² ». Il s'en nourrit tellement l'esprit et le coeur, qu'à partir de cette époque, les enseignements de la sainte Écriture, et surtout de saint Paul, devinrent, non seulement la règle, mais la substance même de ses pensées.

3- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.331 3ième P. V111 Sept manières pour honorer les mystères de Jésus

Si vous êtes dans un état de vie retirée et solitaire, et que vous aimiez votre **solitude** pour l'amour de Dieu, vous honorez par état la vie cachée et solitaire de Jésus.

p.351 DE LA RETRAITE ANNUELLE et de quelques autres exercices spirituels.

XVIII.- Excellence et pratique de la Retraite annuelle.

C'est une chose très sainte, très importante, et dont l'utilité ne peut être parfaitement connue que par ceux qui l'expérimentent, que de prendre tous les ans quelque temps pour vaquer à Dieu, et s'employer dans les exercices de la piété et de l'oraison avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Car, comme les personnes du monde, outre la réfection ordinaire qu'ils donnent tous les jours à leurs corps, font encore quelquefois des festins extraordinaires, là où ils se réjouissent plus qu'ils n'ont de coutume ordinairement: aussi est-il bien à propos que tous les chrétiens, qui font profession de vivre saintement, outre les exercices ordinaires de dévotion, aient leurs festins et réjouissances spirituelles extraordinaires, en s'appliquant à Dieu, et en s'employant à l'aimer et glorifier avec plus d'affection et de ferveur qu'à l'ordinaire. Car c'est en cela vraiment que consiste la parfaite joie et les véritables délices, à traiter et conserver avec Dieu par le moyen de la sainte oraison.

C'est à quoi saint Paul exhorte non seulement les religieux et religieuses, mais aussi tous les chrétiens, et même les personnes mariées, leur conseillant de se séparer quelquefois pour un temps des usages et obligations mutuelles de leur condition, pour vaquer à l'oraison ³.

4- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.352 **Ibidem**

C'est ce qui a été pratiqué de tout temps dans l'Église de Dieu. Car nous lisons de plusieurs saints et prélats de l'Église, que, se démettant du soin de leurs occupations ordinaires et affaires domestiques, ils se retiraient souvent pour quelque temps en des lieux **solitaires**, pour s'appliquer totalement à contempler, aimer et glorifier Dieu.

C'est ce que j'appelle **retraite** annuelle, parce que cela est pratiqué tous les ans, une fois pour le moins, dans toutes les communautés religieuses dans lesquelles la piété et l'amour de Dieu règnent. Cela est pratiqué aussi par plusieurs personnes du monde, qui prennent tous les ans huit ou dix jours, durant lesquels ils disent adieu entièrement à tous les soins des choses terrestres, et se retirent dans quelque maison sainte, pour s'employer totalement durant ce temps dans les exercices de la piété et du divin amour.

Si votre condition ou vos trop grandes occupations ne vous permettent pas de faire cela de la sorte, ou d'y employer tant de temps, pour le moins tâchez de prendre quelque temps, pour vous employer en icelui aux exercices de la prière et de l'amour de Dieu, plus soigneusement et fervemment qu'à l'ordinaire, en la manière que vous enseignera celui à qui vous avez donné la conduite de votre âme.

Cette retraite doit se faire pour trois fins principales:

1. Pour continuer et honorer les diverses **retraites** de Jésus; comme la **retraite** qu'il a eue de toute éternité au sein de son Père; celles qu'il a eues dans le sein de sa Mère l'espace de neuf mois; dans l'étable de Bethléem l'espace de quarante jours; dans l'Égypte l'espace de sept ans; en Nazareth durant tout le temps de sa vie cachée qui a duré jusqu'à l'âge de trente ans; dans le désert l'espace de quarante jours; dans le ciel et dans la gloire du Père depuis son Ascension; et dans le Saint-Sacrement, là où il est comme en **retraite** et dans un état de vie cachée depuis seize cents ans et y sera jusqu'à la consommation des siècles. Comme aussi pour honorer les diverses **retraites** de la sainte Vierge, et la part qu'elle a eue dans celles de son Fils. Et ainsi le premier but et la première et principale intention de la **retraite** doit être d'aimer et glorifier Jésus et sa très sainte Mère, et de nous lier et donner toujours de plus en plus au Fils et à la Mère.

5- **Royaume de Jésus (t.1) (1637)**

p.353 **Ibidem**

2. Pour réparer, durant le temps de la **retraite**, les négligences et fautes que nous avons commises durant l'année, contre l'amour et la gloire de Jésus et de Marie.

3. Pour prendre de nouveaux désirs et de nouvelles forces, et se disposer à recevoir de nouvelles grâces, afin de marcher plus courageusement dans les voies du divin amour, et de détruire entièrement tous les obstacles qui s'y pourront rencontrer.

Enfin nous devons regarder la **retraite** comme un paradis, et le temps de la **retraite** comme une petite portion de l'éternité, et tâcher de faire durant ce temps ce qu'on fait dans le paradis et dans l'éternité, commençant ici-bas la vie et les exercices qui nous occuperont éternellement dans le ciel, c'est-à-dire à contempler, aimer et glorifier Dieu, comme on le contemple, aime et glorifie incessamment dans le ciel. Nous devons aussi regarder et employer le temps de la **retraite**, comme s'il ne nous restait plus que cela de vie et de temps pour aimer et glorifier Jésus, et pour réparer les manquements que nous avons commis en toute notre vie à le glorifier et aimer. Et surtout nous lui devons protester que nous désirons nous employer en ces saints exercices, non point pour notre consolation, mérite et intérêt particulier, mais pour son seul contentement et pour sa pure gloire. Et, parce que les personnes religieuses ont coutume de renouveler leurs vœux au temps de leur retraite, je mettrai ici une élévation à Jésus sur ce sujet, pour faire ce renouvellement avec les dispositions qui sont requises.

6- **Royaume de Jésus (t.1) (1637)**

p.371 **II.-Qu'il est bon d'avoir un jour de retraite en chaque mois, et de ce qu'il faut**

faire en ce jour.

Outre la **retraite** annuelle dont nous avons parlé, il est bon encore de prendre un jour en chaque mois, comme le premier jeudi du mois, ou quelque autre jour, pour renouveler et accroître les bons sentiments, désirs et résolutions qu'on a prises durant la **retraite** annuelle; pour réparer les manquements qu'on a commis durant le mois à servir et aimer Dieu; pour s'appliquer à Dieu ce jour-là, et faire toutes ses actions ordinaires avec plus d'attention et de perfection qu'à l'ordinaire; et pour s'employer durant ce même jour, avec plus de soin et de ferveur, dans les exercices de la louange et de l'amour de Jésus. C'est pourquoi j'ai mis ci-dessous divers exercices et chapelets de louange, de gloire et d'amour vers Jésus, desquels vous pourrez vous servir en ce jour de **retraite**, employant tantôt l'un, tantôt l'autre, selon la grâce que Dieu vous donnera.

Mais, auparavant, je vous dirai que, pour vous exciter et enflammer davantage à louer et aimer Jésus, il est bon que vous preniez quelque temps en ce même jour, pour considérer avec attention ce que je vais vous proposer en la méditation suivante.

III.- Méditation pour s'exciter à louer et glorifier Jésus...

7- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.425

VI.- Quatrième Méditation, pour le mercredi. Sur la vie cachée et laborieuse de Jésus.

I. O Jésus, nonobstant que vous eussiez tant et de si grandes choses à dire et à faire en la terre, et que vous eussiez pu convertir tant d'âmes, opérer tant de merveilles, et faire tant de bien par votre exemple et par vos saintes prédications, si vous aviez conversé avec les hommes: néanmoins vous n'avez point voulu y converser; ains vous avez mené une vie cachée et inconnue en la terre jusqu'à l'âge de trente ans, n'ayant rien fait en l'extérieur, durant ce temps, qui vous pût faire connaître; ains vous étant toujours tenu caché et retiré dedans votre Père, dans lequel votre esprit, votre coeur, vos pensées, vos désirs et affections étaient sans cesse renfermées. Et vous avez fait cela pour honorer, par cette vie cachée, la vie cachée que vous avez eue de toute éternité dans le sein de votre Père; et pour nous apprendre combien la **solitude et retraite** vous est agréable, puisque, de trente quatre ans que vous avez vécu en la terre, vous n'en avez employé que quatre en la conversation des hommes, et trente dans la **retraite et solitude**. Béni soyez-vous, ô bon Jésus, pour toute la gloire que vous avez rendue à votre Père, durant ces trente ans de votre vie cachée! Faites, s'il vous plaît, qu'en l'honneur de votre vie cachée et solitaire, j'aime désormais la **solitude et retraite**, tant extérieure qu'intérieure. Retirez-moi et me cachez dedans vous. Retirez mon esprit dans votre esprit, mon coeur dans votre coeur, ma vie dans votre vie. De mon côté, je désire avoir soin désormais, moyennant votre grâce, de me retirer de toutes parts par pensée et affection dedans vous, ô mon Jésus, comme dans mon lieu de refuge, dans mon centre, dans mon élément et dans mon paradis, hors lequel il n'y a qu'enfer et perdition. Je veux toujours demeurer en vous, selon ce commandement que vous m'en avez donné: *Manete in me*⁴, c'est-à-dire, dans votre esprit, dans votre amour, dans vos sentiments et inclinations, et n'en sortir plus jamais.

8- Traité de l'honneur dû aux lieux saints (t.2) (1648)

p.16

Apprenons enfin que la maison de Dieu est la maison d'oraison, et partant qu'on n'y doit venir que pour le prier, l'adorer, le louer, lui rendre grâces, lui demander pardon de nos péchés, lui offrir avec les prêtres le très saint Sacrifice de l'autel, assister avec dévotion au service divin, entendre sa sainte parole avec attention, et impêtrer de sa bonté toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour accomplir en tout et partout sa très aimable volonté. Et pendant qu'on y est, s'y comporter avec toute sorte de piété et de révérence, tant en l'intérieur qu'à l'extérieur, se maintenant dans une posture respectueuse, dans **un silence** profond et dans une modestie et dévotion digne de la sainteté du lieu,

digne de la grandeur des saints et redoutables mystères qui s'y traitent, digne de la majesté de Dieu qui est présent, et digne de la présence des Anges et des Puissances célestes qui tremblent devant sa face: *Tremunt Potestates.*

p.33

“Si on les voit à genoux, c'est devant ces idoles de plâtre et de rouge ⁵, auxquelles il donnent si libéralement le nom de divinités. À peine le Dieu qui les doit juger en a-t-il un salut quand ils entrent dans son temple: Que dis-je à peine en a-t-il un salut? Ils l'honorent quand ils ne le blasphèment point; ils révèrent sa maison quand ils n'y font que des impiétés ordinaires; le prêtre qui leur demande **silence** est à leur avis un extravagant, et si quelqu'un des assistants ose dire une parole pour les reprendre, son zèle pour le moins est indiscret. Cependant leur crime n'est pas petit, puisqu'au dire de saint Augustin, ceux qui causent dans l'église et qui s'y comportent sans respect *non tantum flagella, sed fulgura merentur*, sont dignes que Dieu, non seulement prenne en main les verges pour les châtier en père bénin, mais qu'il s'arme de foudres et de carreaux pour les punir en juge terrible, et pour les écraser et réduire en poudre.”

9- **Traité de l'honneur dû aux lieux saints (t.2) (1648)**

p.45

Je passe sous silence la façon en laquelle se comportent dans les églises plusieurs d'entre ceux qui partout, mais spécialement dans ces lieux-là, devraient être des exemplaires de modestie, de dévotion, **de silence** et de respect en la présence de Dieu. Je ne parle point de la manière étrange en laquelle on célèbre le redoutable Sacrifice de l'autel et le divin Office en beaucoup d'endroits: manière si éloignée de la piété, majesté et sainteté qui est convenable à une action toute sainte et divine comme celle-ci; et si accompagnée d'immodestie, de précipitation et d'irrévérence, pour ne pas dire d'impiété, qu'à voir le maintien de plusieurs sans retenue, leur posture messéante, leurs gestes dérégés, leurs yeux égarés; et à les entendre causer, crier, rire, anticiper les uns sur les autres les choses qu'ils prétendent chanter, en étouffer la plus grande partie entre leurs dents: on croirait qu'ils sont gagés, non pour chanter, mais pour gronder; non pour servir Dieu, mais pour le mépriser; non pour le louer, mais pour se moquer de lui; non pour l'honorer, mais pour le déshonorer et le faire déshonorer aux autres.

10- **Mémorial de la Vie ecclésiastique (t.3) (1668-1681)**

p.41 **2ième Partie. Mémorial des devoirs de l'état...**

18.

Procurer qu'il y ait des maîtres et maîtresses à l'école pour l'instruction des enfants, garçons et filles, ne permettant point, pour quelque prétexte que ce soit, que les filles aillent à l'école chez les hommes.

Visiter quelquefois ces écoles, afin d'exhorter les maîtres et maîtresses d'enseigner le catéchisme aux enfants, et de leur faire à genoux les prières du matin et du soir, et surtout de leur apprendre à se comporter dans l'Église avec respect, **silence** et modestie.

p.43 **Ibidem**

24.

Apporter toute la diligence possible pour faire en sorte, que les églises, les cimetières et tous les lieux saints soient révérez et sanctifiés; que toutes choses y soient nettes, propres et en bon ordre, spécialement celles qui servent à l'autel; que notre grand Roi y soit servi avec la décence et l'honneur que mérite sa majesté suprême; que les sacrements y soient saintement administrés; que l'office divin y soit célébré gravement et pieusement, avec toutes les cérémonies extérieures et la dévotion intérieure qui est requise, et que tout le monde se comporte dans la maison de Dieu et devant sa face avec **Le silence**, la modestie et le respect qui est dû à sa divine présence.

11- Mémorial de la Vie ecclésiastique (t.3) (1668-1681)

p.117 4ième partie Directoire pour Retraites

Pour faire la **retraite** avec les dispositions requises, il faut faire sept choses:

La première est de s'humilier en la vue de son indignité et de son incapacité à tout bien.

La seconde, d'entrer véritablement dans l'esprit de **solitude**. Et pour cet effet, renoncer entièrement à toute autre sorte d'affaires, à toute autre étude et à toute autre occupation, pour se donner tout à celle-ci; ne sortir point du tout de la maison, si ce n'est pour quelque sujet absolument nécessaire, au jugement du directeur; garder un continuel **silence**, ne parlant point que pour des choses nécessaires, et en ce cas parlant tout bas; et se donner à Notre-Seigneur, pour s'unir aux saintes dispositions avec lesquelles lui, sa divine Mère, saint Joseph et tous les saints solitaires ont pratiqué la solitude, et à tout ce qu'ils y ont fait et souffert pour l'amour et pour la gloire de Dieu.

Manuel de Prières (t.3) (1668)

p.387 4ième Partie. pour le mardi de la Quinquagésime

O mon Jésus, je désire passer cette Quarantaine avec vous et avec votre sainte Mère, et comme vous et elle l'avez passée, autant que je pourrai, moyennant votre aide. Je vois que vous l'avez employée dans la solitude, vous étant séparé de la compagnie des hommes et même de la très douce conversation de votre très sainte Mère; dans **un silence** perpétuel, dans une oraison continuelle et dans une pénitence très rigoureuse, jeûnant, couchant sur la dure, et souffrant dans le désert plusieurs autres peines extérieures et intérieures. Je vous adore, ô mon Dieu, dans toutes ces choses, et dans les dispositions intérieures de votre âme sainte; je me donne à vous pour vous y accompagner et imiter, autant que vous le désirez de moi. Je veux aimer, avec vous et pour l'amour de vous, la solitude, **le silence**, l'oraison et la pénitence. Donnez-moi la grâce, s'il vous plaît, de me séparer des conversations vaines et inutiles, de m'abstenir de toute parole mauvaise et oiseuse, de mettre mes délices à conserver avec vous dans la prière, de faire toutes mes actions en esprit d'oraison et de récollection, et de porter pour l'amour de vous quelque pénitence et mortification .

12- Le Prédicateur apostolique (t.4) (1685-1673))

p.28 Ch.5 Exemple et édification que le prédicateurs...

Avoir soin de porter la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu, mais spécialement dans les lieux saints, là où ils doivent montrer aux chrétiens par leur exemple avec quelle piété, **silence** et respect il faut se comporter en la maison de Dieu, et la dévotion et révérence, tant extérieure qu'intérieure, avec laquelle il faut parler à sa divine Majesté.

Enfance Admirable (t.5) (1676)

p.68 Ch.2 Obligations pour la dévotion aux états et mystères...

Mais ce n'est pas tout: le Fils de Dieu a voulu encore que sa très digne Mère ait passé par l'état de l'enfance, afin que la Mère portât en soi une image vivante et une ressemblance parfaite de tous les états de la vie de son Fils, et qu'elle fût, avec son Fils, en tous les états, le modèle et la règle de notre vie.

Elle a été semblable à son Fils dans l'état de sa vie cachée, depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente, étant alors dans une vie cachée avec lui.

Elle lui a été semblable dans l'état de sa vie solitaire et pénitente dans le désert, étant pour lors dans une **solitude** conforme à la sienne.

13- Enfance Admirable (t.5) (1676)

p.262

Que fait, premièrement, cette divine Marie ? Qu'est-ce qui se passe en son extérieur et en son intérieur?

La voilà qui fait sa première entrée dans le temple. Elle sait que c'est la maison de Dieu, qui n'est

pas moins sainte que le ciel, et qui ne mérite pas moins de vénération que le ciel, puisque le Dieu du ciel y est aussi présent et y fait autant sa demeure que dans le ciel. Aussi, se persuadant qu'elle est autant devant la face de Dieu comme les Anges qui sont dans le ciel empyrée, elle se comporte dans ce lieu saint avec un merveilleux respect, piété et dévotion. Vous ne voyez rien en elle de puéril ni d'enfantin; vous n'y voyez que des marques d'un profond recueillement et une modestie angélique. Elle ne tourne point la tête ni la vue de côté et d'autre; elle ne regarde personne; ses yeux sont modestement baissés. Elle est dans un profond **silence**; elle ne parle à personne qu'à Dieu. Cette divine Enfant qui est dans ce temple est elle-même un vrai temple, un temple vivant, le temple de la Divinité, et un temple plus auguste et plus saint incomparablement que ce temple matériel. Et néanmoins elle s'humilie profondément, s'estimant très indigne d'être dans ce saint lieu. Et elle y est toujours, non debout ou assise, non pas sur des coussins ou des carreaux de soie, quoiqu'elle soit princesse et d'une race royale;

p.292 **Ch.XXIX pour celle qui font profession de dévotion**

Ces sont celles qui, au lieu d'aimer la **retraite et le silence**, qui est le caractère de la vraie dévotion, aiment fort à courir de côté et d'autre, et à faire des visites mondaines et inutiles, n'ayant d'ailleurs aucun soin de l'éducation de leurs enfants, ni de l'instruction de leurs domestiques, sans avoir égard à ces paroles terribles de saint Paul: *Quiconque n'a pas soin des siens, spécialement de ses domestiques, a renié la foi et est plus coupable devant Dieu qu'un infidèle*⁶.

Qui savent bien causer des matières de dévotion; mais qui savent bien aussi détracter et s'entretenir des défauts de leur prochain, qui est une des plus certaines marques de la fausse dévotion.

14- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.297 **CHAPITRE XXX.-- Pour les Religieuses.**

C'est vous, mes très chères Soeurs, que je regarde et honore comme les images vivantes de notre divine Marie. Car je parle aux véritables religieuses, qui ne sont pas religieuses de nom et aux yeux des hommes seulement, mais qui sont religieuses d'effet et en vérité, devant Dieu et devant les hommes; qui ont été choisies de la divine Bonté pour être appelées à la sainte religion; qui n'y sont pas entrées par des considérations humaines et terrestres, mais par des motifs célestes et divins; qui n'ont pas quitté le monde à demi, mais tout à fait, et qui n'en sont pas séparées de corps seulement, mais de coeur et d'esprit; qui font plus d'état de leur sainte condition, que de celle des princesses et des reines de la terre; qui ne se contentent pas de porter l'habit extérieur de la profession religieuse, mais qui s'efforcent de se dépouiller entièrement d'elles-mêmes, et de se revêtir parfaitement de Jésus-Christ, selon ces paroles du Saint-Esprit: *Induimini Dominum Jesum Christum*⁷: « Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ », c'est-à-dire de ses saintes vertus et de ses divines perfections; qui aiment leur **sainte solitude**, comme un vrai paradis terrestre; qui craignent plus d'en sortir, que les poissons n'appréhendent de sortir de leur élément; qui fuient les parloirs et la communication avec le monde, comme une chose fort périlleuse; qui n'y vont que par charité et par obéissance; qui y demeurent le moins qu'elles peuvent, et qui, pendant qu'elles y sont, ne manquent pas de porter les personnes qui les viennent voir à craindre et à aimer Dieu, à servir la bienheureuse Vierge et à opérer leur salut; qui ne s'entretiennent jamais entre elles des nouvelles, des curiosités et des bagatelles du monde, mais des choses de leur profession; qui mettent tout leur contentement à garder fidèlement et exactement leurs vœux et leurs règles, pour l'amour de celui qu'elles aiment plus qu'elles-mêmes; qui mettent leurs délices à converser, dans l'oraison et dans la lecture des livres de piété, avec celui qui nous assure que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes⁸;...

15- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.284 **Ch.XXV111 Exhortation aux filles et femmes chrétiennes...**

Au lieu d'entendre la sainte messe ou la parole de Dieu avec **silence** et respect, et de pleurer leurs crimes, dont elles sont chargées, vous les voyez rire, causer et faire causer les autres. Au lieu de paraître devant Dieu qui est leur Roi et leur Juge qui les jugera bientôt en sa rigueur, au lieu, dis-je, de paraître devant sa face en esprit d'humilité et d'abaissement, elles font porter insolemment leur

queue, traitant le Monarque du ciel avec moins de respect qu'un prince de la terre, dans la maison duquel elles n'oseraient se présenter en cet état.

p.299 **Ch.XXX Pour les religieuses**

Mais il y en a aussi plusieurs qui sont plus religieuses de nom que d'effet; qui sont de corps dans le monastère, mais d'esprit et de coeur dans le monde; qui font plus d'état de leur naissance séculière, par laquelle elles sont nées dans l'ire et dans la malédiction de Dieu, que de leur profession religieuse, par laquelle elles sont faites épouses d'un Dieu; qui sont très lâches et très infidèles en l'observance de leurs voeux et de leurs règles; qui haïssent leur clôture comme une prison, et cherchent toutes sortes de prétextes pour la rompre; qui ont aversion pour leur cellule, comme un criminel a pour son cachot; qui ne savent pas ce que c'est que de garder le **silence** et de mortifier leur langue, quoique le Saint-Esprit leur déclare, par la bouche de saint Jacques: " Que celui qui s'imagine être religieux, et qui ne sait pas refréner sa langue, est un séducteur qui se trompe et séduit soi-même, Seducens cor suum, et qui n'a qu'une vaine et fausse religion".

p.300 **Ibidem**

Qui, ne se contentant pas de mépriser leurs règles qui leur ordonnent d'observer le **silence** en certains temps et en certains lieux de leurs monastères, mettent sous leurs pieds les commandements même de Dieu, et les sacrés canons de tant de saints Conciles, qui ordonnent à tous les chrétiens de garder le **silence** dans la maison de Dieu, qui est la maison d'oraison.

16- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.459 **CHAPITRE XIII.-- Méditation sur le silence de la bienheureuse Vierge dans sa sainte Enfance.**

Considérez que le **silence** est une chose merveilleusement agréable à Dieu, puisque le Fils de Dieu, qui est la parole éternelle du Père, et qui est venu en ce monde pour parler aux hommes, pour les prêcher et instruire, et qui avait des choses si grandes, si importantes et si nécessaires à leur dire, a passé néanmoins presque toute sa vie dans le **silence**, ayant observé très exactement la règle que son Père lui avait donnée de le garder dans son Enfance, dans sa vie cachée jusqu'à l'âge de trente ans, dans sa **solitude** au désert et dans sa sainte Passion, sans s'en être jamais dispensé, quoique ayant eu plusieurs fois de grandes raisons de le faire: comme lorsque les saints Rois vinrent de si loin pour l'adorer, et lorsque Hérode le cherche pour le massacrer. Et il ne s'est pas contenté de garder le **silence** dans sa vie mortelle et passible, il le garde encore depuis qu'il est dans l'état de sa vie glorieuse au très saint Sacrement de l'Autel, où il est dans un **silence** continu depuis plus de seize cents ans.

Considérez les raisons pour lesquelles notre Sauveur s'est rendu si exact à garder ainsi le **silence**, qui sont trois principales:

C'est, premièrement, pour nous apprendre que Dieu est beaucoup glorifié dans le **silence**. Car le Fils de Dieu, qui est venu en la terre premièrement et principalement pour y honorer son Père, ayant très bien connu les moyens par lesquels il le pouvait glorifier davantage, et ayant choisi le **silence**, c'est une preuve infaillible que c'est un moyen très excellent d'honorer Dieu et de lui plaire.

Secondement, il a vécu dans le **silence**, pour réparer tout le déshonneur que les hommes rendent à Dieu par les péchés de la parole.

Troisièmement, pour nous mériter et acquérir la grâce de faire bon usage de notre langue.

Rendez-lui grâce de toute la gloire qu'il a rendue à son Père par son **silence**, et de l'exemple qu'il vous a donné en ceci; et le priez de vous donner la grâce de le suivre.

17- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.461 **Ibidem**
SECOND POINT.

Considérez que la bienheureuse Vierge a été possédée et animée dès son Enfance, du même Esprit

qui devait posséder et conduire celui dont elle devait être la Mère; et qu'elle a commencé dès lors à pratiquer ce que ce divin Esprit devait enseigner à tous les fidèles par la bouche de saint Paul, en ces paroles: *Ayez en vous les sentiments de Jésus-Christ* ⁹. Elle a aimé dès lors ce qu'il devait aimer; elle a eu en haine ce qu'il devait haïr. C'est pourquoi elle a eu une singulière affection pour le **silence**, et une grande aversion pour le beaucoup parler.

Aussi ne lisons-nous point, ni dans l'Évangile, ni dans aucun historien ecclésiastique, ni dans aucun autre livre, qu'elle ait dit une seule parole durant son Enfance, soit pendant qu'elle a demeuré en la maison de ses parents, soit lorsqu'elle en est sortie pour s'aller présenter à Dieu dans le temple, soit pendant qu'elle y a fait sa demeure. Et nous ne trouvons point dans le saint Évangile qu'elle ait parlé que sept fois en tout le reste de sa vie, et encore fort peu à chaque fois.

O divine Vierge, je vous donne mon cœur et ma langue: prenez une pleine et parfaite possession de l'un et de l'autre. Faites que je n'aie point de cœur que pour aimer votre Fils et vous, et que je n'aie point de langue que pour parler le langage de mon très adorable Père et de ma très aimable Mère.

TROISIÈME POINT.

Considérez attentivement ces paroles du Saint-Esprit, parlant par la bouche de saint Jacques: La langue est un abîme d'iniquité: *Lingua universitas iniquitatis* ¹⁰. C'est la source des blasphèmes, des impiétés, des malédictions, des calomnies, des médisances, des faux témoignages, des parjures, des mensonges, des tromperies, des railleries, des murmures, des paroles injurieuses et piquantes, des paroles lascives, et d'une infinité d'autres péchés.

18- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.462 **Ibidem**

C'est pourquoi Dieu aime infiniment le **silence**, parce que le **silence** préserve les âmes de tous ces péchés, et de tous les maux qu'ils traînent après eux. De là vient que le même Saint-Esprit crie par la bouche du même saint Jacques: *Que celui qui ne sait point refréner et mortifier sa langue, sait fort bien tromper et séduire son cœur; mais qu'il ne sait pas ce que c'est que vertu et religion, n'en ayant point qui ne soit fausse et imaginaire seulement* ¹¹. Et au contraire, *que celui-là est arrivé au point de sa perfection, qui ne pêche point en ses paroles* ¹².

Dieu aime encore le **silence**, parce que c'est un sacrifice que nous lui faisons de la passion et de l'inclination grande que nous avons de parler. C'est un sacrifice qui lui plaît tant, que même il a fort agréable que nous nous abstenions quelquefois des bonnes paroles: *Obmutui et humiliatus sum, et silui a bonis*, dit le saint Prophète ¹³: « Je me suis tu, et me suis humilié, et me suis abstenu même de dire de bonnes choses. » C'est pourquoi Notre-Seigneur et sa sainte Mère se sont abstenus de dire tant de choses si saintes et si bonnes, car ils n'en pouvaient dire d'autres. C'est pourquoi saint Jean-Baptiste a été près de trente ans dans les déserts sans parler, et s'y est retiré: *Ne levi saltem maculare vitam fame posset*: « De peur de mettre quelque tache en sa vie, par quelque parole oiseuse. » C'est pourquoi encore on a vu tant de milliers de Saints qui ont passé toute leur vie dans la **solitude** et dans le **silence**. C'est pourquoi enfin tous les fondateurs des saints Ordres qui sont dans l'Église, ont tant recommandé le **silence** et la mortification de la langue, dans les règles qu'ils y ont établies: et avec grande raison;

19- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.463 **Ibidem**

car les louanges même que notre langue donne à Dieu ne sont qu'une hypocrisie, selon la parole de notre Sauveur ¹⁴, quand elles ne procèdent que de la langue seule, n'étant point unies avec le cœur. La voix de la langue, dit saint Augustin, n'est point écoutée de Dieu, si elle n'est jointe avec celle du cœur: *Cor hominis ad aures Dei*; et Dieu n'a point d'oreilles pour entendre la langue, si elle ne parle avec le cœur: *aures Dei ad cor hominis* ¹⁵.

Cela étant ainsi, quelle estime, quelle affection devons-nous avoir pour le **silence** ! Quel désir d'imiter en ceci notre divine Enfant ! Quel soin de mortifier notre langue, et de nous garder pour le moins des mauvaises paroles, des mensonges, des médisances, des moqueries, des railleries, des murmures, etc. Enfin, souvenons-nous que Notre-Seigneur a dit qu'il nous demandera compte, au grand

jour du jugement, de toutes les paroles oiseuses que nous aurons dites.

Demandons-lui pardon de tous les péchés que nous avons commis par le mauvais usage de notre langue. Prions-le de les réparer, et prions la bienheureuse Vierge de nous obtenir la grâce d'imiter son Fils et elle, dans le divin usage qu'ils ont fait de leur très sainte langue, et dans l'amour très singulier qu'ils ont pour le **silence**.

p.420 3ièmeP.,ch.3, Des vertus de l'enfance de Marie

10. Si vous désirez vous garder des péchés de la langue, qui sont très pernicieux et en très grand nombre, ayez une affection particulière pour le **silence**, que notre glorieuse Enfant a observé si religieusement, vous souvenant de ces oracles du Saint-Esprit: Que « le beaucoup parler est la source de beaucoup de péchés »: *In multi loquio non deerit peccatum*¹⁶,...

20- Le Coeur Admirable (t.6) (1680-81))

p.24

Admirable dans le très parfait usage que vous avez fait, O divine Mère, de la privation que vous avez portée de la présence de ce même Fils, pendant les quarante jours qu'il a été retiré dans le désert, et de la **solitude** conforme à la sienne que vous avez soufferte durant cette quarantaine.

p.384 Liv.1V,ch.1V, C.M., image de la Pureté et Sainteté de Dieu

Mais, comme la sainteté de Dieu le sépare et l'éloigne infiniment de tout ce qui n'est point lui, sa bonté l'applique et le donne avec une profusion inconcevable une infinité de choses qui sont hors de lui. Sa sainteté l'a tenu caché et retiré en lui-même durant toute une éternité. Sa bonté a fait qu'il est sorti de sa divine **solitude**, et qu'il a communiqué et communiquera à toute éternité son être et ses perfections à un nombre innombrable de créatures; ce qu'il fait néanmoins sans intéresser ni préjudicier aucunement sa très sainte pureté, et sa très pure sainteté. Car, comme les rayons du soleil sont tous les jours dans la boue et dans l'ordure, sans s'y mêler néanmoins, sans s'y attacher et sans rien perdre de leur éclat et netteté; aussi, quoique Dieu remplisse le ciel, la terre et l'enfer même, et toutes les créatures qui sont en l'univers. et qu'il soit appliqué au gouvernement et la conduite de toutes choses, c'est néanmoins sans aucun mélange ni engagement, et sans aucune diminution de sa très excellente pureté et de sa très parfaite sainteté, demeurant aussi libre et dégagé de tout ce qui n'est point lui, et aussi appliqué et uni à soi-même, comme s'il n'y avait que lui seul, et comme il était avant la création du monde. Voilà ce que c'est que la pureté et la Sainteté de Dieu, et comme ces deux divines perfections ne sont qu'une même chose.

21- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.27 Liv.v,ch.2, C.de M. image de Mansuétude, Patience, Clémence de Dieu.

Cependant que fait cette très douce Brebis, voyant ainsi déchirer, écorcher, égorger son très cher et très innocent Agneau qu'elle aime d'un amour qui n'en a jamais eu de pareil ? Crie-t-elle contre les meurtriers qui le massacrent ainsi impitoyablement ? Se plaint-elle du tort et de l'injustice qu'on lui fait? Demande-t-elle justice au Père éternel? Rien moins, elle demeure dans le **silence**; on n'entend pas une seule parole ni la moindre plainte sortir de sa bouche; on n'entend que ses soupirs, on ne voit que ses larmes. Son Coeur très bénin ne se laisse point aller à aucun ressentiment ni à aucun mouvement d'impatience, ni d'aigreur, ni d'aversion au regard de ceux qui lui font souffrir tant de supplices; au contraire, il demeure toujours si plein de mansuétude, de patience et de clémence, qu'à l'imitation de son Jésus, elle excuse ceux qui lui arrachent l'âme du corps avec tant de rage, disant de coeur pour eux au Père éternel les mêmes paroles qu'il lui dit de bouche et de coeur tout ensemble: *Pater dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*¹⁷; et lui offrant pour leur salut le précieux sang qu'ils tirent de ses veines, les souffrances qu'ils lui font porter, la mort qu'ils lui font endurer; et étant disposée de se sacrifier aussi elle-même avec son Fils pour ces misérables, s'il en était besoin.

22- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.320

Voilà les sentiments que cette Vierge très sacrée portait toujours dans son Coeur, en tout ce qui lui arrivait. Quand l'archange saint Gabriel lui annonça qu'elle concevrait le Fils de Dieu, elle lui répondit: *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.* Cependant elle souffrit ensuite un des grands martyres qu'elle endura jamais en sa vie, au rapport desaint Bernardin, qui dit¹⁸, qu'encore qu'elle eût mieux aimé mourir de mille morts que de donner lieu à saint Joseph de soupçonner quelque chose contre son honneur, jamais pourtant elle n'en dit un seul mot, remettant le tout à la divine Providence. Or il est certain qu'une Vierge, et une telle Vierge, épouse d'un tel mari, se voir enceinte, savoir que son époux le connaissait, qu'il en portait en son âme une peine incroyable, ne sachant que dire là-dessus, et qu'il avait sujet, dans son ignorance, d'en former de terribles soupçons: elle qui voyait tout cela, qui était extrêmement tendre à la pudeur virginale, qui pouvait d'un mot guérir tout cela et délivrer saint Joseph et elle-même d'une peine très piquante, jamais pourtant elle ne dit un seul mot, mais elle souffrit en **silence** cette confusion qui lui était plus sensible que la mort. Quelle admirable conformité de volonté ! Quel supplice intolérable ! Quel abandonnement total à la conduite de Dieu ! Il fallut que saint Gabriel vînt derechef du ciel pour avertir saint Joseph, et lui ouvrir le secret de l'affaire et le tirer de peine.

p.355

Mais, pour dire beaucoup en peu de paroles, sachez que cet amour indicible possédait, remplissait et pénétrait tellement le Coeur, et l'âme, et toutes les puissances de cette Vierge Mère, qu'il était véritablement l'âme de son âme, la vie de sa vie, l'esprit de son esprit et le Coeur de son Coeur. De sorte que l'amour était tout et faisait tout en elle et par elle. Si elle priait, c'était l'amour qui priait en elle et par elle; si elle adorait et louait Dieu, c'était l'amour qui l'adorait et le louait en elle et par elle; si elle parlait, c'était l'amour qui parlait en elle et par elle; si elle se taisait, c'était l'amour qui la tenait dans **le silence**; si elle travaillait, c'était l'amour qui l'appliquait au travail; si elle se reposait, c'était l'amour qui la mettait dans le repos; si elle mangeait ou buvait, c'était pour obéir à ces paroles du Saint-Esprit, qui est l'amour essentiel: *Soit que vous*

23- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.483 Liv.1X,ch.5, C.de M. un abîme d'humilité

Le quatrième effet de l'humilité du très digne Coeur de cette divine Vierge est, qu'après avoir conçu le Fils unique de Dieu dans ses bénites entrailles, elle ne manifeste à personne, non pas même à son époux saint Joseph, cet admirable mystère qui la relève si haut, la mettant au-dessus de tous les Séraphins, et la faisant Mère de Dieu, et conséquemment mettant tout le monde sous ses pieds; et elle n'en aurait jamais dit mot à personne, si sainte Élisabeth n'en avait eu connaissance par la révélation du Saint-Esprit. C'est sur ce prodigieux **silence**, procédant de la merveilleuse humilité de la Mère du Sauveur, que saint Thomas de Villeneuve tout transporté s'écrie: O merveilleuse modestie ! ô humilité nonpareille ! ô sévérité ! ô prudence ! o constance admirable ! Que dirai-je de vous, ô sacrée Vierge ? Vous voilà Mère de Dieu, Dame de l'univers, Reine du ciel et de la terre; Voilà le plus grand mystère, la plus incomparable merveille qui vient d'être accomplie, par la vertu divine, dans vos bénites entrailles, et vous n'en dites mot à personne; personne n'en sait rien, vous gardez exactement ce grand secret, vous demeurez dans un profond **silence**, jusqu'à ce qu'étant chez votre cousine sainte Élisabeth, vous voyez que Dieu a découvert ce miracle des miracles. C'est alors que, rompant votre **silence**, vous faites retentir jusqu'au ciel ce divin Cantique à la louange et à la gloire de celui qui est l'auteur de tant de merveilles: *Magnificat anima mea Dominum* .

p.226 N.B. t.8, liv.12,ch.V,Amour infini de Jésus...à la Passion.

Puis, voyant qu'il était temps d'aller chercher et accompagner son Fils unique dans ses tourments, elle sortit, dès le point du jour, de sa maison, imitant son divin Agneau dans **le silence**, comme une brebis muette, baignant le chemin de ses larmes, et son Coeur envoyant mille soupirs ardents vers le ciel. Queles dévots de cette Vierge désolée marchent désormais volontiers par une voie par laquelle ils l'accompagnent avec douleur dans ses douleurs.

24- Constitution de la C.J.M. (t.9) (1658)

p.39 Intro (P.Lebrun)

Les prescriptions relatives à la charité occupent toute la quatrième partie des Constitutions. La cinquième roule sur les vertus morales. Le P. Eudes y traite de l'humilité, de l'obéissance, de la pauvreté, de la chasteté, de la sobriété, de la modestie, de la simplicité, de la vérité et fidélité en ses paroles et promesses, de la netteté, et du silence.

p.164 CHAPITRE V.--De ce qu'il faut faire en chaque année.

Tous les ans, chaque ecclésiastique fera une retraite de dix jours, et les frères domestiques de trois jours. Et en ce temps-là, les uns et les autres feront leur confession annuelle. Et le Supérieur aura grand soin de pratiquer le premier ce règlement, et de le faire pratiquer aux autres, et de donner à un chacun le temps qui lui sera convenable; et si quelqu'un y manque par sa faute, il en avertira le Supérieur de la Congrégation.

Les Supérieurs et ceux d'entre les prêtres qui auront passé dix ans dans la Congrégation, pourront se donner eux-mêmes les exercices de la retraite, s'ils n'aiment mieux prier quelque autre de les leur donner. Tous les autres les prendront du Directeur des Retraites.

p.242

Si quelques laïques désirent faire la retraite ou l'exercice des dix jours dans nos maisons, ils y seront reçus avec toute la charité possible.

25- Constitution de la C.J.M. (t.9) (1658)

p.289 CHAPITRE XII.--Du Silence.

Ondoit estimer le silence pour une chose merveilleusement sainte et agréable à Dieu, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le Verbe et la parole éternelle du Père, et qui est venu en ce monde pour parler aux hommes, pour les prêcher et instruire, et qui avait tant de choses grandes et importantes à dire, et de la bouche duquel il ne pouvait rien sortir qui ne fût très saint et très divin, a voulu néanmoins demeurer si longtemps dans le silence, durant l'état de sa sainte Enfance, durant les trente ans de sa vie cachée, durant les quarante jours de sa retraite dans le désert; et qu'il y est encore depuis plus de seize cents ans, et y sera jusqu'à la fin du monde dans le très saint Sacrement de l'autel.

Certainement ce très adorable Sauveur n'étant venu en la terre que pour glorifier son Père, et pour nous montrer par son exemple les moyens qui sont plus propres pour l'honorer et pour sanctifier nos âmes, et ayant choisi et pratiqué celui-ci si parfaitement, il faut croire qu'il est très excellent et très puissant pour nous conduire à cette fin. Vu encore que la très sacrée Vierge sa Mère et tous les Saints se sont étudiés spécialement de le suivre dans cette voie, qui est une des plus courtes pour aller à Dieu et à la perfection chrétienne, puisque l'apôtre saint Jacques nous assure que celui qui ne pêche point en ses paroles est parfait, et qu'au contraire celui qui croit avoir l'esprit de la religion chrétienne, et qui ne sait point retenir sa langue, se séduit soi-même et n'a qu'une vaine et fausse religion.

C'est pourquoi les vrais enfants de la Congrégation qui désireront tenir le chemin que Notre-Seigneur, sa bienheureuse Mère et tous les Saints ont tenu, auront une affection singulière pour le silence, et prendront un soin particulier de le garder exactement aux lieux et aux temps suivants:

26- Constitution de N.D. de Charité (t.10) (1682)

p.25 Intro (P.Lebrun)

Bien qu'assujetties à la solitude et au silence de la vie claustrale, les Religieuses de Notre-Dame de Charité sont vouées à l'apostolat. Elles ne peuvent se sanctifier qu'en se dévouant au salut des âmes, et tout dans leur vie, leurs vœux, leurs travaux, leurs prières, leurs sacrifices, est une condition et un moyen d'apostolat¹⁹: alors que les mêmes observances et les mêmes exercices ne sont pour les Religieuses de la Visitation qu'un moyen de mortifier la nature et de s'unir à Dieu.

p.32 **Intro (P.Lebrun)**

Le P. Eudes ne revient pas sur le zèle pour le salut des âmes, qui est la vertu propre de l'Institut. Il en avait suffisamment parlé dans la première constitution. Les vertus dont il s'occupe sont, outre l'obéissance, la chasteté et la pauvreté, qui sont les vertus caractéristiques de l'état religieux, la charité, la reconnaissance, l'humilité, la modestie, la simplicité, et le **silence** qui, sans être une vertu proprement dite, mérite d'être rangé à la suite des vertus, dont il est bien souvent la sauvegarde.

Il est rare que, dans cette partie des Constitutions, le B. P. Eudes s'en tienne au texte de saint François de Sales. Presque toujours il y mêle ses vues personnelles et y ajoute des prescriptions de détail, dont l'expérience lui avait montré l'importance. C'est ce qui a lieu, en particulier, dans les constitutions sur l'obéissance, la chasteté, l'humilité, le **silence**: elles sont en grande partie l'oeuvre du P. Eudes. Quand à celles qui ont pour objet la reconnaissance et la charité, elles sont presque entièrement de sa main. La seconde est admirable. Nous ne croyons pas qu'il y en ait une seule, dans tout le livre, qui soit empreinte d'une plus exquise suavité.

27- **Constitution de N.D. de Charité (t.10) (1682)**

p.125 **Constitution XXV111 Du silence**

même texte que dans les Constitutions de la c.j.m.

p.181 **CHAPITRE IV.--Du silence qu'elles garderont.**

Afin de satisfaire en quelque partie à la divine Justice pour les péchés de paroles qu'elles ont commis, et d'apprendre à mortifier leur langue, laquelle, selon l'apôtre saint Jacques, est la source de toute iniquité, elles s'abstiendront de parler et garderont le **silence**: 1. Depuis le premier coup de Matines, jusques à la fin de Prime du jour suivant. etc.

p.204 **ARTICLE VIII.--Du Silence.**

Sitôt que l'obéissance sera donnée, les Soeurs qui n'ont rien à demander se retireront en leurs cellules, ou autre lieu qui leur sera convenable, pour faire leurs ouvrages et ce qui leur aura été ordonné. Qu'en entrant elles se mettent plus particulièrement en la présence de Dieu, lui demandant la grâce d'employer le **silence** selon la fin pour laquelle il a été saintement institué, qui est non seulement pour empêcher le vain babil, mais aussi pour retrancher les pensées vagabondes et inutiles, s'entretenant avec l'Époux, et pour prendre nouvelles forces pour travailler sans cesse à son divin service.

p. 294 **Directoire et Coutumier**

2. COMME IL FAUT CONFÉRER L'EXTREME-ONCTION

A l'onction de la bouche.--Accepter le **silence** de la mort, pour satisfaire à la justice de Dieu, en punition de tous les péchés commis par la parole et par les dérèglements dans le manger. En recevant l'onction, implorer la divine Miséricorde d'un coeur vraiment humilié, et demander à Jésus-Christ l'application du mérite de son **silence**, de ses divines prédications et de ses saints jeûnes.

« Si j'entreprends de me justifier, ma propre bouche me condamnera ²⁰. »

28- **Lettres (t.10)**

p.526 **LETTRE XV** ²¹

A la Mère Patin. Le Bienheureux la félicite d'avoir célébré la fête du Coeur de Marie; puis il exprime la crainte qu'il a de la voir élue pour la fondation de Saint-Lô, et lui indique la conduite à tenir pendant le Carême.

De Rouen, ce 15 février 1660...

Je salue toutes nos chères Soeurs en général et en particulier, en l'amour sacré du très saint

Coeur de Jésus et de Marie, et les prie de ne manquer pas d'aller tous les jours, durant ce Carême, visiter notre très aimable Sauveur, au nom de tout le genre humain, dans le désert, pour se prosterner à ses pieds, afin de l'adorer dans tout ce qui se passe en lui, extérieurement et intérieurement, de le remercier de tout ce qu'il fait et souffre pour elles et pour tous les hommes, de lui demander pardon de tous les péchés pour lesquels il porte une si rigoureuse pénitence, de se donner à lui pour s'unir aux saintes dispositions avec lesquelles il jeûne, il prie, il garde le **silence et la solitude**, et de tâcher de l'imiter en toutes ces choses; et après cela, d'aller visiter aussi sa très sainte Mère, qui est dans un état conforme à celui de son Fils, pour la saluer et honorer en cet état, pour la remercier, pour s'unir à elle, pour la prier, etc.

Je suis de tout mon coeur, parlant à la très chère Mère et à ses très chères Filles mes très chères Soeurs,

Tout vôtre,

JEAN EUDES, Prêtre Missionnaire.

29- **Lettres (t.10)**

p.474 **LETTRE LXXXVIII** ²²

Au Supérieur du Séminaire de Rouen ²³. **Qui l'engageait à répondre au libelle de l'Abbé d'Aulnay.**

[1675.]

Je vous rends mille grâces, mon très cher et très aimé frère, de la charitable et cordiale lettre que vous m'avez écrite, dont je vous suis très obligé, et à ces Messieurs qui y sont marqués. Je vous prie de leur en témoigner mes reconnaissances et leur en rendre un million de grâces de ma part. Leur zèle et leur bonté sont très louables; mais, parce que je ne trouve point dans le saint Évangile que notre divin et adorable Maître ait employé la voie et les moyens qui sont marqués dans votre lettre, pour se défendre de l'injustice et de la cruauté que les Juifs ont exercée contre lui, je ne puis me résoudre de faire autre chose, sinon de tâcher de l'imiter dans sa patience et dans son **silence**: *Jésus autem tacebat* ²⁴. Peut-être que Dieu suscitera quelqu'un qui répondra au libelle ²⁵. Quoi qu'il en soit, j'embrasse de bon coeur toutes les croix qu'il plaira à Dieu de me donner, le supplie très instamment de me pardonner et à ceux qui me persécutent. Le nombre de mes péchés en mérite mille fois davantage...

p.107 **Memoriale beneficiorum Dei.**

17. Les années 1625 et 1626, Dieu m'ayant donné une infirmité corporelle qui m'empêchait de travailler extérieurement, il me donna ces deux années pour les employer en la retraite, et pour vaquer à l'oraison, à la lecture des livres de piété, et en d'autres exercices spirituels : ce qui me fut une grâce très particulière, dont je dois bénir et remercier éternellement sa divine bonté.

Misericordias Domini in aeternum cantabo.

Études

LE BIENNEUREUX JEAN EUDES

et l'Oeuvre des Retraites Spirituelles

PAR

le P. C. LEBRUN, Eudiste

Collection de la Bibliothèque des Exercices
de Saint Ignace

Études et documents no.56

1919

RÉDACTION

Bibliothèque des Exercices
7, Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

ADMINISTRATION

Librairie P. Lethielleux
10, Rue Casset
PARIS (61 ARR-1)

COLLECTION DE LA BIBLIOTHEQUE DES EXERCICES DE SAINT IGNACE

No 56 (1919)

Le bienheureux Jean Eudes
ET L'ŒUVRE DES RETRAITES SPIRITUELLES

le P. C. LEBRUN.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Déjà nous avons eu l'occasion de signaler parmi les zélateurs les plus actifs de l'œuvre des retraites spirituelles le Bienheureux Jean Eudes (voir le fascicule no 41 de la Collection de la Bibliothèque des Exercices, p.111). Nous nous promettons de revenir sur ce sujet, et de montrer avec quelle vaillance apostolique le Fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie s'occupait de cette oeuvre importante et avait enflammé ses disciples de son zèle pour les retraites.

Notre projet a rencontré chez les Révérends Pères Eudistes un favorable accueil, et l'un d'eux, le Révérend Père C. Lebrun, a bien voulu mettre son talent et sa science à notre disposition pour la composition d'un fascicule spécial sur le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des retraites spirituelles. Nous le remercions vivement de sa fraternelle collaboration, et nous prions le Bienheureux Jean Eudes et saint Ignace de lui en témoigner par des faveurs spéciales leur commune gratitude. Nous demandons à nos abonnés et à nos lecteurs de joindre leurs prières aux nôtres près des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, pour payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers le P.C. Lebrun.

2 -

Sources principales
de la présente étude historique

SOURCES PRINCIPALES

DE LA PRÉSENTE ETUDE HISTORIQUE

B. JEAN EUDES : Oeuvres complètes, 12 vol. Paris, Lethielleux, 1905-1911.

COSTIL : Annales de la Congrégation de Jésus et Marie. Ms.

COSTIL & MASSELIN : Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie. Ms.

BOULAY : Vie du R. Jean Eudes, 4 vol. in-8o. Paris, Lethielleux, 1905-1908.

DAON: Conduite des confesseurs au tribunal de la pénitence, 1 vol. Paris, 1738.

- Conduite des âmes dans les voies du salut, 1 vol. Paris> 1753.

SEVOY, : Devoirs ecclésiastiques, 4 vol. Paris, 1760-1762.

BEURRIER (Vincent) : Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce, les fêtes et les mystères, 1 vol. Paris, 1779. Sermons et discours, 2 vol. Paris, 1784.

ORY : Origines de Notre-Dame de Charité, 1 vol. Abbeville, 1891.

DAUPHIN Le P. Louis de la Morinière,, 1 vol. Paris, 1893.

Histoire des Séminaires de Rennes et de Dol, 1 vol. Paris, 1910.

MASSICOT Directoire à l'usage des missionnaires de la Congrégation de Jésus et Marie, 1 vol. Abbeville, 1900.

Entretiens de la V.Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier, 1 vol. Angers, 1885.

La Religieuse de N.-D. de Charité en solitude, 1 vol. Besançon, 1898.

Retraites Ecclésiastiques, 1734, 3 vol. in-12 (d'origine eudiste), publiés sans nom d'auteur ni lieu d'impression et attribués à un ancien supérieur du séminaire de Domfront.

Analyse des Instructions de Mr Miguel, missionnaire, pendant la retraite des hommes à Agen, laite., de mémoire par J. J. Lacoste, ex-professeur d'histoire. 1 vol. Agen, de l'imprimerie de R. (L. Noubel, 1806. (Mr Miguel était de la Compagnie des Eudistes. (Voir Perennès, Dictionnaire de Bibliographie Catholique, Migne. Encyclop. cath., série 111, t. 40, c. 23).

On trouvera d'autres indications bibliographiques au bas des pages de notre travail.

	Pages
AVANT-PROPOS	3
PREMIERE PARTIE. - La pratique des retraites dans les instituts fondés par le B. Jean Eudes.	
1. Fidélité du Bienheureux aux exercices de la retraite	7
2. La pratique des retraites dans la Congrégation de Jésus et Marie	8
3. La pratique des retraites chez les Religieuses de Notre-Dame de Charité	14
4. La pratique des retraites dans la Société du Cœur de la Mère admirable .	17
SECONDE PARTIE. - Part que les Eudistes ont prise à l'établissement et à la diffusion des retraites spirituelles.	
1. Retraites, d'ordinands	19
2. Retraites sacerdotales	25
3. Retraites de religieux et de religieuses	36
4. Retraites pour les personnes du monde. Retraites d'hommes, de femmes, de soldats, de mendiants.	38
Retraites de collèges	43
6. Retraites de première communion	45
7. Maisons de retraites dirigées par les Eudistes au XVIII ^e siècle.	47
A. Retraites de Dol (p. 47)	
B. de Ste-Anne de la Bosserie(p. 50),	
C. de Pleines-Fougères (p. 51),	
D. Retraites établies ou prêchées par les Eudistes (p. 51).	
TROISIEME PARTIE. - Méthode suivie par le Bienheureux et ses enfants dans la direction des retraites.	
1. RETRAITES PRIVÉES. - 1. L'office du directeur des retraites	54
2. Pour quelles fins on doit faire la retraite	56
3. Dispositions requises	57
4. Ordre des exercices	59
5. Méditations	59
6. Examens extraordinaires	62
7. Lectures .	63
8. Clôture de la retraite	64
II. RETRAITES PUBLIQUES . . .	64

CUM SUPERIORUM PERMISSU.

Imprimatur: Tornaci, 1. Julii 1919.
V, CANTINEAU,
Vic. Gen.

AVANT-PROPOS

Le Bienheureux Jean Eudes a été, de son temps, l'un des apôtres les plus zélés des exercices spirituels.

Dans son livre du Royaume de Jésus (P. 3, n- XVIII), il s'est plu à en proclamer l'importance et la douceur.

« C'est, dit-il, une chose très sainte, très importante et dont l'utilité ne peut être parfaitement connue que de ceux qui l'expérimentent, que de prendre tous les ans quelque temps pour vaquer à Dieu, et s'employer dans les exercices de la piété et de l'oraison avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Car, comme les personnes du monde, outre la réfection ordinaire qu'elles donnent tous les jours à leurs corps, font encore quelquefois des festins, où elles se réjouissent plus qu'elles n'ont de coutume ordinairement: aussi est-il bien à propos que tous les chrétiens, qui font profession de vivre saintement, outre les exercices ordinaires de dévotion, aient leurs festins et réjouissances spirituelles extraordinaires, en s'appliquant à Dieu, et en s'employant à l'aimer et glorifier avec plus d'affection et de ferveur qu'à l'ordinaire. Car c'est en cela vraiment que consiste la parfaite joie et les véritables délices, à traiter et converser avec Dieu par le moyen de la sainte oraison.

« C'est à quoi saint Paul exhorte non seulement les religieux et les religieuses, mais aussi tous les chrétiens, et même les personnes mariées, leur conseillant de se séparer quelquefois, pour un temps,

4- AVANT-PROPOS

des usages et obligations mutuelles de leur condition, pour vaquer à l'oraison.

" C'est ce qui a été pratiqué de tout temps dans l'Eglise de Dieu. Car nous lisons de plusieurs saints et prélats de l'Eglise que se démettant du soin de leurs occupations ordinaires et affaires domestiques, ils se retiraient souvent pour quelque temps en des lieux solitaires, pour s'appliquer totalement à contempler, aimer et glorifier Dieu.

« C'est ce que j'appelle retraite annuelle, parce que cela est pratiqué tous les ans, une fois pour le moins, dans toutes les communautés religieuses dans lesquelles la piété et l'amour de Dieu règnent. Cela est pratiqué aussi par plusieurs personnes du monde, qui prennent, tous les ans, huit ou dix jours, durant lesquels elles disent adieu entièrement à tous les soins des choses terrestres, et se retirent dans quelque maison sainte, pour s'employer totalement durant ce temps dans les exercices de la piété et du divin amour.»

Les enfants du Bienheureux ont toujours partagé les sentiments de leur Père sur l'importance et la nécessité de la retraite spirituelle.

Au XVIIIe siècle, l'un d'entre eux, le P. Daon, n'hésitait pas à attribuer à la pratique des exercices spirituels la ferveur qui régnait dans le clergé et dans les communautés religieuses.

" La retraite spirituelle, dit-il dans son livre sur la Conduite des âmes (ch. XXXVII), est le plus puissant moyen qu'un confesseur puisse mettre en usage pour convertir les pécheurs, pour exciter les tièdes à la ferveur et pour faire avancer les plus fervents dans les voies de la perfection. La raison en est qu'il ne se forme dans nos cœurs aucun désir absolu et efficace de quitter le péché, de pratiquer la vertu et d'avancer dans la perfection, à moins que nous ne fassions de sérieuses réflexions sur les motifs qui peuvent nous y exciter, et que jamais nous ne réfléchissons mieux sur ces motifs que dans une retraite spirituelle. Car alors notre esprit étant dégagé de tout ce qui peut le distraire, il s'applique uniquement à

ce qui regarde notre sanctification, il s'en remplit, il s'en pénètre et il le fait entrer dans le cœur, de là dans les actions et ensuite dans toute la conduite de la vie.

« De là viennent les fruits merveilleux que la retraite produit dans tous ceux qui la font avec l'application que demande la grande affaire dont on doit y être occupé. On les en voit sortir comme des hommes tout nouveaux...

" C'est dans la retraite que se sont remplis de lumières les plus grands saints de l'Ancien et du Nouveau Testament: Moïse, Elie, Elisée et les autres prophètes qui ont passé leur vie dans les déserts, ou qui ont mené dans le monde une vie très retirée. C'est là que saint Jean-Baptiste s'est élevé à cette vertu, qui a fait qu'aucun autre ne l'a surpassé en sainteté. N'a-ce pas été dans la retraite que les apôtres ont reçu l'esprit et la grâce de leur vocation ? Toutes ces grandes lumières de l'Eglise, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire pape; tous ces grands hommes du dernier temps, saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint Ignace, saint François Xavier, saint Vincent de Paul, tous doivent leur sainteté éminente à la grâce qu'ils ont reçue dans la retraite.

" Si le clergé est mieux réglé et incomparablement plus édifiant qu'il n'était avant le Concile de Trente; si les communautés régulières sont plus saintes et produisent plus de fruits dans l'Eglise, ce grand bien vient de la retraite.

" Je puis ajouter que, s'il sort de bons prêtres des séminaires, leur bonté doit être attribuée à la retraite. Ce que la demeure dans les séminaires ne peut faire pour la sanctification des ordinands, la retraite le fait; et jamais le séminaire n'a fait ce que la retraite n'a pu faire... »

Le Bienheureux et ses Enfants ne se sont pas bornés à célébrer les avantages et à proclamer la nécessité de la retraite; ils y ont eu recours pour se maintenir dans la ferveur et ils n'ont reculé devant aucun effort pour en implanter la salutaire pratique parmi

6 - AVANT-PROPOS

les fidèles et surtout parmi les ecclésiastiques. Dans la courte notice qui va suivre, nous voudrions esquisser à grands traits ce qu'ils ont fait pour l'organisation et la diffusion des exercices spirituels. Si incomplet que soit notre travail, peut-être y trouverat-on quelques données utiles à l'histoire générale des retraites.

Pour procéder avec ordre, nous diviserons notre étude en trois parties dont la première traitera de la place faite aux retraites spirituelles dans la vie du Bienheureux et de ses Enfants; la seconde des efforts faits par les Eudistes pour propager l'oeuvre des retraites, et la troisième de la méthode suivie par eux dans la direction des exercices spirituels.

PREMIERE PARTIE

La pratique des retraites dans les instituts
fondés par le B. Jean Eudes.

1. - Fidélité du Bienheureux aux exercices de la retraite.

Les historiens du Bienheureux ne nous ont conservé que peu de détails sur les nombreuses retraites qu'il fit dans le cours de sa vie. Nous savons pourtant qu'il s'accoutuma de bonne heure à la pratique des saints exercices. Peut-être est-ce pendant une retraite faite sous la direction des Pères Jésuites qu'il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ce qui paraît certain, c'est que, à son entrée à l'Oratoire en 1623, il en fit une sous la conduite du P. de Bérulle, et, dans la suite, jamais il ne prit part à une ordination sans s'y préparer par quelques jours de recueillement et de prière.

Ordonné prêtre le 20 décembre 1625, il resta en retraite jusqu'au jour de Noël où il célébra sa première messe.

Du reste, sa vie, à cette époque, n'était guère qu'une retraite continuelle. C'est lui-même qui qualifie ainsi, dans son Mémorial, les deux années qu'il passa à Aubervilliers dans la solitude de Notre-Dame des Vertus.

« Les années 1625 et 1626, dit-il, Dieu m'ayant donné une infirmité corporelle qui m'empêchait de travailler extérieurement, il me donna ces deux années pour les employer en la retraite et pour vaquer à l'oraison, à la lecture des livres de piété et à d'autres exercices spirituels. »

8 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

Les historiens du Bienheureux nous disent que, à partir de cette époque, il ne manqua jamais de faire sa retraite annuelle.

Celle à laquelle il se livra en 1680 fut particulièrement fervente.

Arrivé à l'âge de 79 ans, il venait de se décharger du gouvernement de la Congrégation de Jésus et Marie et de mettre la dernière main à son livre du Cœur admirable. Il prit quelques jours pour s'entretenir avec Dieu dans la solitude. Sentant que sa fin était proche, il voulut profiter de cette retraite pour achever sa préparation à la mort.

" Bien qu'accablé d'infirmités, dit le P. Martine (1), il en accomplit tous les exercices avec autant d'exactitude que s'il avait été dans la vigueur de l'âge et dans une parfaite santé. Ce ne furent qu'élan et transports d'amour, sacrifice absolu de soi-même, acceptations de la mort et de toutes les peines et souffrances qui la précéderaient ou l'accompagneraient, qu'une suite non interrompue de pieuses affections. ,

Quelques jours plus tard, le 19 août 1680, le Bienheureux expirait dans les sentiments de la plus douce piété.

11. - La pratique des retraites dans la Congrégation de Jésus et Marie.

Le Bienheureux a voulu que ses enfants eussent recours aux exercices spirituels pour se préparer aux actes importants de leur vie et pour se maintenir dans le chemin de la perfection.

Ainsi, dans les Constitutions, il prescrit : -1. Une retraite de dix ou douze jours, plus ou moins selon la portée et les dispositions de chacun, aux postulants qui demandent à être admis à la probation ; - 2. Une retraite de huit ou dix jours avant l'incorporation à la société; - 3. Une retraite de dix jours à la fin des études ecclésiastiques pour renouveler en soi les saintes dispositions qu'on avait conçues au temps de sa probation , ; - 4. Une retraite,

(1) Vie du Bienheureux. II, p. 352

ET LES RETRAITES 9 -

dont la durée n'est pas déterminée, pour se préparer à la réception de chacun des saints ordres; - 5. Une retraite de trois jours « avant d'aller aux missions » et une de quatre jours au retour; - 6. Une retraite d'au moins trois jours à ceux qui doivent prendre part à l'assemblée générale (1).

En plus de ces retraites extraordinaires, chacun des membres de l'institut doit en faire une chaque année." Tous les ans, dit le Bienheureux, chaque ecclésiastique fera une retraite de dix jours, et les frères domestiques de trois jours. Et, en ce temps-là, les uns et les autres feront leur confession annuelle... Les supérieurs et ceux d'entre les prêtres qui auront passé dix ans dans la Congrégation pourront se donner eux-mêmes les exercices de la retraite, s'ils n'aiment mieux prier quelque autre de les leur donner. Tous les autres les prendront du directeur des retraites (2).

Dans les règlements qu'il donna aux régents. du collège de Lisieux, le Bienheureux mentionne à nouveau la retraite annuelle :

" Semel quotannis, dit-il, induciarum tempore vel Paschatis, recollectiones pique secessus decem aut octo dierum ab omnibus nostris in collegio degentibus fiant (3).

Du temps du P. Eudes, les retraites se faisaient isolément. On choisissait pour s'y appliquer l'époque la plus convenable et on s'aidait pour les faire des livres recommandés par le Bienheureux et des conseils du directeur des retraites. Il en fut ainsi pendant longtemps, et ce n'est que peu à peu que l'usage s'introduisit de faire la retraite en commun sous la direction d'un prédicateur.

La première retraite commune dont il soit question dans nos Annales est, je crois, celle que le P. Corneille, de la maison de Caen, vint prêcher aux prêtres du séminaire d'Avranches au mois de septembre 1708.

(1) Constitutions, p. VI, ch. 2, 9, 14 ; p. VIII, ch. 1 et 7 ; p. X, ch. 4

(2) Constitutions, p. 11, ch. 5.

(3) constitutions, 1). IX, ch. 1.

10 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

En 1711, le P. Le Vanier, qui venait d'être nommé supérieur du séminaire de Dol, inaugura ses fonctions en prêchant la retraite aux membres de la communauté. Voici ce que dit à ce sujet l'annaliste de la Congrégation :

« Le P. Le Vanier voulut (tout d'abord) donner la retraite à sa communauté, ou, pour parler plus juste, il voulut faire sa retraite avec ses confrères, ne laissant qu'un seul prêtre avec un domestique pour répondre aux personnes du dehors, ce qui fit un très bon effet et a été depuis imité par d'autres supérieurs»(1).

En dehors de la retraite annuelle, les enfants du P. Eudes étaient fidèles à vaquer aux exercices spirituels dans les circonstances extraordinaires où il les avait prescrits.

Ainsi le P. Corneille, dont nous parlions tout à l'heure, avait coutume de se préparer par une retraite à prêcher aux ordinands du séminaire de Caen les exercices des dix jours. « Il se disposait à ce travail, dit le P. Costil, d'une manière toute propre à mériter de la divine bonté le don de toucher les cœurs, prenant une partie du saint temps de l'Avent pour se mettre lui-même dans les exercices spirituels et dans les pratiques de la plus austère pénitence avant que d'en parler, et concerter avec l'Esprit saint les vérités importantes qu'il devait prêcher aux autres. Aussi en sortait-il, comme un autre Jean-Baptiste de son désert, armé d'un saint zèle pour terrasser le péché et préparer tout le monde à l'avènement du Seigneur (2). »

Le P. Beurier qui, dans son panégyrique de saint Ignace, a fait un bel éloge du livre des Exercices (3), n'était pas moins exact à

(1) Fleurs, 1). 495.

(2) Fleurs, p. 212.

(3) -« Le Dieu des Sciences lui en communiqua plus pendant quelques jours à Manrèze que n'auraient pu faire, pendant plusieurs années, les docteurs les plus célèbres. Le livre des Exercices pour lors en est une preuve. Livre admirable; j'ai presque dit, livre divin, dans lequel reluisant en or, si j'ose en parler ainsi, la sanctification du pécheur, il le conduit comme par degrés depuis sa conversion jusqu'à la sainteté la plus parfaite... Il mit ce livre entre les mains de tout le monde et chacun y trouva ce dont il avait plus de besoin; les pécheurs des motifs de conversion; les pénitents des pratiques de vertus: mais surtout les saints y trouvèrent d'excellents moyens pour s'unir toujours plus étroitement à Dieu. Comme en le méditant lui-même Ignace avait acquis une sainteté parfaite, en le faisant méditer aux autres, il les conduisit au même terme. Ce fut par ces pieux exercices qu'il forma de nouveaux soldats à Jésus-Christ, et qu'il fournit à l'Église militante un secours d'autant plus avantageux qu'elle en avait plus de besoin. »(voir Orateurs sacrés de Migne, t. LXVI, col. 1705 -voir encore un autre passage, col. 1710).

ET LES RETRAITES 11 -

chercher dans la solitude et la prière un renouvellement de piété et de zèle. " Presque tous les ans, dit son biographe, outre la retraite qu'il faisait avec ses confrères, il allait en faire une autre soit chez les Trappistes, soit chez les Chartreux d'Auray, soit dans quelque autre monastère où la pauvreté était pratiquée, et, pendant qu'il séjournait dans ces maisons, il suivait toutes les pratiques de leur règle, même les plus austères

En 1791, le P. Hébert, supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, profita de sa retraite annuelle pour se préparer au martyre. Nous n'avons pas ses notes de retraite, mais on nous a conservé le texte de son testament écrit à la suite de cette retraite. En voici le début :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

A la fin de ma retraite terminée le 8 janvier 1791, je déclare à la face du ciel et de la terre, sous les yeux de mon Dieu et de son auguste Mère, en présence de mon bon ange et de tous mes saints patrons, saint François d'Assise et saint Louis, roi de France :

1. Que je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, à laquelle je veux être constamment soumis d'esprit et de cœur; qu'en conséquence :

2. je ne consentirai jamais à faire le serment civique qu'exige l'Assemblée nationale, comme contraire à la juridiction de l'Eglise et à l'autorité du Pape, chef de cette même Eglise;

3. Quesi je meurs d'une mort naturelle, je désire être enterré le plus simplement possible dans le cimetière de la paroisse où je mourrai; que si, ce qui pourra bien arriver, je meurs d'une mort (1) Fleurs, P. 869,

1 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

violente, je pardonne de tout mon cœur à celui ou à ceux qui m'ôteront la vie, et, si c'est à l'occasion du refus de prêter le serment civique, je serai si reconnaissant envers ceux qui auront eu la bonté de me procurer une mort si glorieuse que je prie instamment M. de Gournay, mon exécuteur testamentaire, de donner ma montre à celui qui m'aura porté le coup de la mort, s'il peut le reconnaître. »

Un an plus tard, le 2 septembre 1792, le P. Hébert fut massacré à la prison des Carmes.

Le P. Louïs, qui fut, après la Révolution, le restaurateur de la Congrégation de Jésus et Marie, s'arrachait chaque année à ses multiples occupations pour se retremper dans les exercices de la retraite.

Au début, alors que la société était encore trop peu nombreuse pour que la retraite eût lieu en commun, il se rendait pour la faire soit à Issy chez les Sulpiciens, soit à Vannes chez les Pères Jésuites, et plus souvent encore chez les Trappistes de la Meilleraye.

Son biographe nous a conservé quelques notes prises par lui pendant la retraite qu'il fit à Vannes au mois de septembre 1834.

" Chacun des trois points de la méditation du P. Champion m'a fourni, dit-il, le sujet d'une méditation: je suis tout de Dieu; je dois être tout à Dieu ; Dieu doit être tout pour moi. Pour quatrième méditation, j'ai récapitulé ces trois points.

" Oh ! si je pouvais une bonne fois me bien pénétrer de cette vérité que je me dois tout entier, à titre de justice et même dans mon intérêt bien entendu, à Celui qui a tout fait pour moi et qui m'a fait moi-même, comme je deviendrais courageux et zélé à travailler à mon salut! je ne perdrais jamais de vue qu'il n'y a que cela d'important sur la terre, et je rapporterais tout à cette fin, sans m'inquiéter jamais de ce qui peut arriver par ailleurs.

" Le premier point qui a fait le sujet de mon oraison ce matin m'a été d'un grand secours pour assister à la sainte messe: C'est Dieu qui m'a créé, donc je dois être à lui. Dans cette pensée, j'ai

ET LES RETRAITES 1 3 -

offert à Dieu, avec le prêtre, le pain et le vin comme un hommage par lequel je reconnaissais ma dépendance de son infinie Majesté. Au moment redoutable où Jésus-Christ est devenu présent sur l'autel, j'ai offert au Père Eternel celui qui s'est fait victime de propitiation pour nous et la seule victime qui soit digne de lui être offerte, puisque c'est la seule qui lui soit égale...

« Cette méditation et les suivantes m'ont beaucoup servi pour la récitation du bréviaire. Je trouvais à tout instant dans les Psaumes quelque passage qui me rappelait la grandeur de Dieu et la dépendance où je dois être de son infinie Majesté en qualité de créature : Nonne Deo subjecta erit anima

mea? Nam et ipse Deus meus! - Tibi, Deus, confitebimur et invocabimus nomen tuum. - Domine, quis similis tibi ? etc... (1) »

L'année suivante, le P. Louïs crut le moment venu d'organiser pour les membres de l'institut une retraite commune.

« Nous terminons aujourd'hui, écrit-il dans ses notes à la date du 26 août 1835, la retraite que j'ai faite cette année, pour la première fois, en commun avec mes confrères ; et nous nous en trouvons tous si bien que nous espérons, Dieu aidant, faire de même toutes les autres années. Cette retraite est la plus profitable que j'aie faite depuis la solitude (2). »

Dans les premières années de son relèvement, la Congrégation eut recours au zèle des Pères Jésuites pour la prédication de la retraite annuelle; mais elle ne tarda pas à trouver dans son sein des prédicateurs initiés à la doctrine et à la méthode du P. Eudes et par cela même plus aptes que qui que ce soit à ranimer chez les retraitants l'esprit que leur Bienheureux Fondateur s'est efforcé de leur inculquer.

Dans les Constitutions qu'il a données à ses Enfants, le P. Eudes ne leur a pas prescrit la retraite mensuelle ; mais c'est une pra

(1) Dauphin : Vie du P. Louïs, p. 94 sq.

(2) Dauphin, 1. c.

1 4 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

tique qu'il recommande à toutes les âmes pieuses dans le Royaume de Jésus, le livre dont il voulait qu'on se servît à la probation pour initier les novices à la pratique de la vie intérieure. C'en était assez pour que cette pratique fût adoptée par le plus grand nombre, sinon par tous. Aujourd'hui, dans plusieurs maisons de l'institut, l'usage s'est introduit de faire en commun la retraite du mois, et il est probable qu'il ne tardera pas à se généraliser.

111. - La pratique des retraites chez les Religieuses de Notre-Dame de Charité.

D'après leurs Constitutions, les Religieuses de Notre-Dame de Charité ont à faire :

1. Une retraite annuelle qui doit avoir lieu à l'automne;

2. Une retraite de trois jours avant chacune des quatre fêtes suivantes: Noël, le Saint Coeur de Marie, la Pentecôte et la Présentation de Marie.

3. Elles doivent en outre passer dans la retraite tous les jours de la semaine sainte.

4. Bien qu'il n'en soit pas question dans les Constitutions, il est de règle que les soeurs fassent une retraite avant la prise d'habit et une autre avant la profession. Le Directoire indique même des méditations à faire durant ces deux retraites.

De toutes ces retraites, la principale est évidemment la retraite annuelle.

« Les autres retraites de l'année se rapportent à celle-ci, disait à ses Filles la Vénérable Mère Marie de Sainte Euphrasie Pelletier, elles en dépendent, et elles ne sont, pour ainsi dire, que la commémoration de la grande retraite.» Entretiens, ch. XIV.

La grande retraite dure dix jours. A l'origine, on lui donnait souvent le nom de solitude. C'est que, à cette époque, les retraites n'étaient pas prêchées. Les soeurs vquaient aux exercices spirituels à

